

LA VIE ASSOCIATIVE SUR LES PENTES DE LA CROIX-ROUSSE (1870-1940)

Valentine FAVEL

Valentine FAVEL

Centre de recherches historiques sur la ville
Université Strasbourg II – URA 1010

Cette étude s'inscrit dans une problématique globale sur l'identité (caractères et évolutions) du quartier des pentes de la Croix-Rousse sous la Troisième République¹. Ce quartier peut-être considéré, métaphoriquement, comme un microcosme, l'industrie de la soie (appelée aussi Fabrique) régentant les secteurs d'activité, l'espace mais aussi les familles. Cette industrie connaît sous la Troisième République une crise à laquelle elle ne survivra pas et l'organisation traditionnelle de la Fabrique, basée sur l'atelier familial et le travail à domicile, périclité en faveur des employés et des classes moyennes. Nous assistons donc, durant les soixante dix ans de notre étude, à une réelle transformation du contexte économique et social du quartier, sans oublier l'industrialisation et l'urbanisation galopante de l'agglomération lyonnaise qui intensifient ces transformations. La vie au sein du quartier, la relation de ses habitants avec le reste de la ville et

1 - Thèse de nouveau régime en préparation, sous la direction de M. Jean-Luc PINOL, professeur à l'Université Strasbourg II.

2 - Nous nommons ici « associations » des regroupements à caractères très divers comme des syndicats, des fédérations, des comités, etc. Par souci de clarté, nous les regroupons tous sous le vocable « association ».

3 - GRANGE (Annie), *L'apprentissage de l'association, 1850-1914*, Paris, Mutualité Française, 1993, 139 p.

4 - AGULHON (Maurice), *Le cercle dans la France bourgeoise, 1810-1940 ; étude d'une mutation de sociabilité*, Paris, A. Colin, 1977, 108 p.

5 - PONSON (Christian), *Les catholiques lyonnais et la chronique sociale : 1892-1914*, Lyon, PUL, 1919, 379 p.

6 - SHERIDAN (George), « Esprit de quartier et forme de solidarité dans les mouvements sociaux et politiques des ouvriers en soie de Lyon, 1830-1880 », *Le Monde alpin et rhodanien*, n° 2-3, 1991, p. 17-38.

7 - JOLIVEAU (Thierry), *Associations d'habitants et urbanisation, l'exemple lyonnais, 1880-1983*, Paris, Édition du CNRS, 1987, 235 p. ; SCHERRER (Franck),

les pratiques de l'espace en sont modifiées. Cette recherche sur la vie associative devrait nous apporter quelques réponses, ou à défaut ouvrir quelques perspectives, dans notre analyse des processus d'évolutions vécus et créés par les habitants de cet espace urbain.

L'étude des associations² est d'une grande richesse. Plusieurs historiens l'ont entreprise par des méthodes et dans des buts différents. Certains les ont analysées pour elles-mêmes, dans l'évolution de leurs structures, de leurs jurisprudences³ – voire pour une population précise⁴ – dans leurs relations avec un pouvoir en place⁵, ou en opposition à des groupements humains⁶. D'autres, comme Thierry Joliveau ou Franck Scherrer, ont travaillé sur les associations de défense de quartier⁷. Il s'agit alors, au-delà de la sociabilité, de percevoir un sentiment d'appartenance. Ces comités de défense (rencontrés principalement dans les dossiers de voirie) ou d'organisation du 14 juillet, n'ont pas été retenus dans cette étude. Ici, nous avons privilégié une source : les dossiers de la série 4M aux Archives départementales du Rhône. Il s'agit d'une sous-série des Archives policières où, généralement, les dossiers contiennent le statut de fondation de l'association, la liste des membres du conseil d'administration et des adhérents au moment de la fondation, et des rapports de police sur les membres et leurs réunions. Parfois, les associations envoient régulièrement les listes actualisées et leurs comptes rendus de séances, ce qui permet de suivre leurs évolutions et d'avoir quelques renseignements sur leurs activités⁸.

Ces associations ont des buts très divers ; de l'assistance au sport, en passant par les coopératives et les associations financières. Cette diversité autorise bien des analyses même si cette source n'est pas exhaustive. En effet, beaucoup

d'associations, dont l'existence nous est connue par d'autres sources, n'ont pas été retrouvées dans ce fichier. Vraisemblablement, seul le fichier des associations utilisé par la préfecture serait complet. Malheureusement il n'est pas consultable pour l'instant. Devant cet état de fait et dans l'hypothèse que le nombre d'associations absent de la série 4M, ne peut être si important qu'il bouleverse les tendances dégagées, nous avons voulu dresser un tableau statistique du mouvement associatif sous la Troisième République. C'est-à-dire en définir les genres, les temps et les espaces. La juxtaposition entre ces trois données devant permettre, en déterminant des modèles, de créer une toile de fond pour une étude de la sociabilité.

Une fois le mouvement associatif défini et mesuré, il est indispensable de parler des acteurs de la vie associative. Nous avons préféré l'étude des membres de bureaux à celle de l'ensemble des membres, car celle-ci est plus complète et plus riche, même si elle est plus limitée. Qui sont-ils par rapport à la population du quartier ? A quelle catégorie socio-professionnelle appartiennent-ils ? Où habitent-ils ? Telles sont les questions auxquelles nous voulons répondre tout en privilégiant, comme pour l'étude du mouvement associatif, la relation au quartier.

POUR UNE ÉTUDE DU MOUVEMENT ASSOCIATIF

Notre quartier d'étude se situe au cœur de Lyon, dans sa presqu'île, compris dans ce que l'on nomme les pentes de la Croix-Rousse. Nous n'avons étudié qu'une partie de ce quartier, son noyau historique, qui en est aussi la zone la plus peuplée et la plus urbanisée. Cet espace urbain, compris entre la montée

de la Grande-Côte, la montée Saint-Sébastien, le boulevard de la Croix-Rousse et la rue des Capucins, ne correspond à aucun découpage administratif : il n'est qu'une partie du 1^{er} arrondissement et d'un quartier de police ; il est basé sur deux circonscriptions électorales et deux paroisses, qui ne se limitent pas au seul quartier⁹. Ne pouvant considérer tout l'ensemble des pentes de la Croix-Rousse nous avons décidé de n'en étudier qu'un « quartier ». Mais plutôt que de chercher à saisir un quartier précis, devant la multitude de définitions et de pratiques, nous avons choisi de prendre un espace urbain « a priori ». C'est dans cet espace qu'est située la majeure partie des associations étudiées ici.

Ont été retenues les associations dont le siège social se trouve dans le quartier et celles dont l'ononastique se réfère au quartier d'étude ou mentionne le 1^{er} arrondissement. Ainsi, plusieurs associations relevées n'ont pas leur siège dans le quartier, par exemple : *le Syndicat de défense des usagers de l'eau du 1^{er} arrondissement*¹⁰ dont le siège social se situe 4, place Sathonay. Inversement, certaines associations n'ont d'autre implication dans le quartier que leur siège social comme *la Fédération générale des choristes des théâtres de province*¹¹, 49, rue des Tables-Claudiennes. Bien sûr, seules ont été prises en compte les associations créées (ou déclarées) sous la Troisième République.

Selon ces critères, 83 associations ont été étudiées, d'apport divers. 27 dossiers d'association comportent un historique complet, c'est-à-dire un suivi plus ou moins bien tenu de la fondation de l'association jusqu'à sa dissolution. Pour 26 autres, nous ne possédons aucun historique, le dossier ne contenant que les papiers indispensables à une déclaration (et encore pas toujours !). Enfin, 30 dos-

siers ne permettent pas de suivre l'association jusqu'à la dissolution (rien d'étonnant à ce que nous retrouvions là les associations d'une grande pérennité, l'administration ayant fini par les perdre de vue avec le temps).

En 1931, un inventaire est établi par les services de police de façon à distinguer les associations toujours en activité de celles qui ont disparu. De ce fait, dans plusieurs dossiers nous avons trouvé une lettre, adressée au dernier directeur officiel, lui demandant l'état de l'association. Cela nous permet de connaître les raisons des dissolutions : *l'Amicale danse du 1^{er} arrondissement*¹² s'arrête suite à une demande d'autorisation de bal refusée par le maire ; *l'Alpette*¹³ (société de loisirs qui propose des excursions et des promenades) est dissoute après la mobilisation, en 1914, de la majeure partie de ses membres, la *Renaissance*¹⁴ (société musicale) est annihilée en raison d'un désaccord financier.

La richesse d'un dossier ne tient pas à son caractère exhaustif. D'ailleurs, il y a peu d'associations pour lesquelles il serait intéressant de faire une étude diachronique. Des listes de membres, un but ou un statut original sont tout aussi précieux, comme nous le constaterons par la suite, après une brève analyse sérielle.

DE LA PHILANTHROPIE AU SPORT

Dans le fichier « Associations » des Archives départementales du Rhône, celles-ci sont regroupées sous différents vocables comme « Enseignement », « Associations d'origine », « Associations de professions », « Affaires bancaires », « Arts », « Coopératives », etc. Pour une meilleure compréhension, nous les avons rassemblées en quatre catégories :

Une association de défense du cadre de vie en quartier ancien : la renaissance du Vieux-Lyon, Université Lyon II, maîtrise de géographie urbaine, 1982, 173 p.

8 - L'administration, pourtant attentive lorsqu'il s'agit d'accorder l'enregistrement à une association, ne suit pas systématiquement son évolution. Aussi, ne savons-nous presque rien de l'activité des associations, hormis lorsqu'elles requièrent une autorisation pour un bal, une tombola, un concert, ou encore lorsqu'elles demandent au maire ou au préfet un parrainage ou un lot.

9 - Les deux paroisses du quartier sont Saint-Bernard (fondée en 1853) du boulevard de la Croix-Rousse à la rue Imbert-Colomès, de la montée de la Grande-Côte à la rue des Fantasques, et Saint-Polycarpe (fondée en 1803) de la rue Imbert-Colomès aux rues Sainte-Catherine et Désirée, de la montée de la Grande-Côte aux bords de Rhône.

10 - ADR 4M636. 1929-?. Malheureusement, ce dossier ne contient ni suivi, ni liste de membres.

- 11 - ADR 4M594. 1912-1914. Très vite cette fédération est fusionnée à celle de Paris.
- 12 - ADR 4M552. 1910-?.
- 13 - ADR 4M617. 1913-1914.
- 14 - ADR 4M590. 1877-1882.
- 15 - ADR 4M531. Cette société n'existe qu'un an, de 1927 à 1928 et son siège social est le café Goyon, 10, rue Diderot. Elle est intéressante car tous les membres de son conseil d'administration habitent autour de la place Colbert.
- 16 - ADR 4M592. La société est dissoute en 1899 après quatre ans d'existence, des adhérents ayant voulu donner au siège des réunions électorales et une partie des sociétaires s'y étant opposé.
- 17 - *Les Jeunes Amis de l'Art* ADR 4M552. 1930-1934.
- 18 - *Le Lion d'Or* ADR 4M551. 1903-?.
- 19 - *L'Eglantine* ADR 4M551-552. 1910-?.
- 20 - Voir l'article de SHERIDAN, *op. cit.*, p. 17-38.

– Les associations « d'assistance et de philanthropie », qui correspondent aux affaires sociales, enseignement et aux mutuelles. Les affaires sociales sont un regroupement d'associations moralistes, hygiénistes, de sociétés de prévoyance, etc. Entre autres, *la Société philanthropique de la place Colbert* qui « a pour but unique des oeuvres de bienfaisance en faveur des malheureux du quartier, et les diverses œuvres de la ville, tout en offrant des divertissements aux habitants »¹⁵. Les associations dites d'enseignement ont des objectifs divers, toujours liés à l'enfant scolarisé. Ce peut être une aide matérielle (vêtements, chaussures) ou financière pour les enfants nécessiteux, des récompenses pour les élèves les plus studieux, une aide au moment du placement en fin d'études, des repas à prix réduits, des distributions de tickets de bains ou douches, ou encore des rencontres pour les anciens élèves. Cette première catégorie représente 25 associations dont 12 d'enseignement et 11 d'affaires sociales.

– Les associations « artistiques et de loisirs » qui regroupent les sociétés de musique, d'art, de divertissement, de sport, soit 41 associations. Les associations musicales sont principalement formées de fanfares, comme la *Fanfare indépendante du 1^{er} arrondissement*¹⁶, ou de cours de chant. Les sociétés d'arts peuvent avoir différents objectifs, comme le développement intellectuel de leurs membres – « par des promenades, des causeries sur différents sujets, des visites d'usines et de musées et la constitution d'une bibliothèque¹⁷ » –, l'organisation des soirées et fêtes musicales et artistiques au bénéfice des oeuvres laïques de la ville¹⁸, ou simplement des cours de danse¹⁹. Cette rubrique comprend aussi les associations sportives qui sont très nombreuses (16 associations) surtout pour la pratique de la bicyclette, du jeu

de boules et du football. Malheureusement, les dossiers des associations sportives sont presque vides (peut-être parce qu'elles ne sont pas suspectes pour l'administration, ou bien parce que la plupart sont fondées après 1901) et nous ne savons pas où les sports sont pratiqués. Les sociétés de divertissement (appelées aussi de réjouissances ou de plaisirs) organisent des fêtes, des petites pièces de théâtre ou encore des sorties. Là aussi, les gains éventuels sont reversés à une œuvre.

– Les associations « financières » sont des coopératives, des sociétés d'économie capitalisée ou encore des sociétés d'épargne. Les archives sur ces associations sont assez complètes et les rapports de police réguliers permettent de suivre ces sociétés aux évolutions strictes. Elles sont au nombre de huit.

– Enfin, les associations corporatives c'est-à-dire associations religieuses, politiques, d'origine professionnelles ou syndicales, peu nombreuses, neuf, mais très singulières et révélatrices du quartier.

On remarque donc une prédominance des catégories « arts et loisirs » et « assistance et philanthropie », alors que les Canuts sont réputés, au XIX^e siècle, pour leurs mutuelles, leurs coopératives et leurs positions politiques²⁰. Ces associations sont sous-représentées dans cette étude : deux groupements politiques, deux mutuelles, cinq coopératives. Mais encore faut-il les replacer dans leur époque.

Pour répartir les associations sur la période d'étude, nous prenons soit la date de fondation, soit la date d'enregistrement, soit la date de déclaration. La répartition se fait ainsi :

- de 1869 à 1900 : 34 associations ont été fondées.
- de 1901 à 1914 : 34 associations²¹.
- de 1918 à 1932 : 15 associations²².

Le nombre de fondations se maintient de la fin du XIX^e siècle à la veille de la Première Guerre mondiale puis il s'effondre brutalement durant l'entre-deux-guerres. Cette constatation rappelle les conclusions tirées de l'étude des recensements de la population qui ne révèle des structures de l'emploi et des structures familiales véritablement différentes qu'à partir de 1921. La guerre marque une réelle rupture dans le quartier. Cette répartition sur les trois périodes n'a de sens que si l'on prend en compte la durée de vie de ces associations.

Sur les 27 dossiers complets, 12 associations, soit presque la moitié, ont une existence d'un jour à deux ans, et un quart de trois à cinq ans. Celles dont l'historique est incomplet ont une durée de vie plus longue (un quart vivent de trois à cinq ans et un tiers de six à dix ans).

Cet affaiblissement du mouvement associatif est évident pour les associations financières qui disparaissent totalement durant la troisième période, comme celles « d'assistance et philanthropie ». Par contre, le mouvement associatif « arts et loisirs » est toujours important entre les deux guerres, même s'il diminue. Enfin, les associations « corporatives », certes peu nombreuses, se maintiennent durant toute la période d'étude. Le tableau ci-dessous résume ces tendances.

D'après notre source, le mouvement associatif est en baisse à partir du XIX^e siècle, mais de manière différente pour chaque catégorie d'association. Ces évolutions dissemblables entraînent une transformation de la typologie du mouvement associatif du quartier durant la période étudiée.

Après 1914, les associations dites « d'assistance » et les associations « financières » périclitent, contrairement à celles « d'arts et loisirs » et de « corporations » qui se maintiennent. Il y a là un véritable changement de mentalité. Le but de l'association n'est plus l'entraide (financière ou morale), le regroupement pour l'enrichissement ou « l'aide à son prochain ». Désormais, priment le loisir, la détente, les relations amicales. Toutes les descriptions que nous avons de la vie associative à la Croix-Rousse durant cette époque, évoquent les sociétés de distractions. Guite Jirollet, dans son roman *Croix-Rousse, mon village*²³ cite la *Lyre lyonnaise*²⁴, société « chansonnière » qui rassemble, dans un café, des canuts dans une ambiance « bonne enfant ». Le plaisir, la distraction sont les moteurs de cette nouvelle sociabilité et lorsqu'on se réunit pour une cause, on le fait « entre soi », dans un groupe restreint – politique, religieux ou professionnel –, pour défendre ses droits. La sociabilité se resserre, se limite, se définit.

21 - Durant la Première Guerre mondiale aucune association n'a été enregistrée.

22 - Après 1932, aucune association, correspondant aux critères de sélection énumérés ci-dessus, n'a été déclarée.

23 - Lyon, édition Dejean, (sans date) 35 p.

24 - Association déclarée en 1884. ADR 4M582.

Tableau n° 1
Les associations par périodes et par types
(1868-1932)

Période	A & P*	A & L	\$	Corpo	Total
1869-1900	12	12	7	3	34
1901-1914	11	19	1	3	34
1918-1932	2	10	0	3	15
Total	25	41	8	9	83

* A & P* = assistance et philanthropie ; A & l = arts et loisirs

\$ = associations financières ; Corpo = associations corporatives

25 - C'est aussi le nombre moyen qu'Annie GRANGE avance pour les associations de l'arrondissement de Villefranche. *op. cit.*, p. 20.

26 - ADR 4M608. 1907-?

27 - ADR 4M609. Cette société ne vivra qu'un an (1914), ces sociétaires étant pour la plupart mobilisés la même année.

28 - ADR 4M564. 1869-1899.

29 - ADR 4M566. 1932-1959. Le siège social est d'ailleurs le seul lien de cette association avec le quartier, aucun de ses sociétaires n'y habitant.

Il est malheureusement difficile de savoir si le nombre de sociétaires par association diminue ou augmente. Cette valeur confirmerait ou amenuiserait la chute du mouvement associatif, en même temps qu'elle nous donnerait plus d'informations sur la nature de ces sociétés, et sur leurs évolutions possibles. Cela n'est possible qu'avec les associations de la fin du XIX^e siècle. En ce qui concerne ces dernières, nous notons une certaine majorité d'associations de moins de 50 personnes²⁵. Au-delà, il s'agit de coopératives et d'affaires bancaires, qui sont de moins en moins nombreuses, tout au long de la période. Ainsi, le nombre de sociétaires par association varie peu durant la Troisième République, et les grandes sociétés, créées autant pour se regrouper que pour défendre et promouvoir une idéologie syndicale, capitaliste ou autre, tendent à disparaître. Cela confirme notre hypothèse de rétrécissement du mouvement associatif, dans ses créations mais aussi dans ses objectifs, et de limitation de la sociabilité. Il s'agit désormais d'observer si ces phénomènes se confirment dans l'espace ou du moins d'analyser les évolutions géographiques du mouvement associatif et de la sociabilité.

DES ESPACES ASSOCIATIFS DYNAMIQUES

La plupart des sièges sociaux sont des cafés, certains très dynamiques, comme le café Tribollet, 11, place Croix-Paquet (en continuité de la Montée St-Sébastien, entre la rue Burdeau et la rue des Capucins), qui de 1907 à 1909 abrite les réunions du *Sport athlétique lyonnais*²⁶ puis en 1914, les *Mouettes lyonnaises*²⁷ (également association sportive). Lorsqu'une association change plusieurs fois d'adresse cela limite le rôle du siège

social dans la stratégie associative. *La Boulangerie du Bon-Pasteur*, « société anonyme à capital variable ayant pour but le commerce de la boulangerie », durant les 30 années de son existence (1869-1899) siège au moins à sept adresses différentes, entre le boulevard de la Croix-Rousse, la place de la Croix-Rousse et de 1878 à 1886, se fixe 8, rue des Écoles, café Aubert²⁸. L'adresse de l'association peut ne pas être un café. La *Fédération lyonnaise des groupements d'achats en commun* réside 4, passage Thiaffay, dans la salle de la chambre syndicale des employés de soierie²⁹. De même, la plupart des associations des anciens élèves ont leur bureau dans l'école ou le lycée en question. Enfin, lorsque les sociétaires d'une association sont très nombreux, les réunions ont lieu à la mairie du 1^{er} arrondissement ou à l'hôtel de ville.

Pour présenter une géographie des sièges d'associations, il a fallu faire un choix : seule l'adresse au moment de la fondation a été retenue. Ne sont présents que les sièges situés dans notre quartier d'étude, ce qui élimine plusieurs associations et restreint la sociabilité. Beaucoup de sociétaires, par exemple de la *Boulangerie du Bon-Pasteur*, habitent le quartier. La sociabilité ne se cantonne pas au quartier d'étude défini, elle s'étend – comme nous allons le voir à travers l'étude des membres de bureaux – souvent au-delà, vers le nord et le plateau de la Croix-Rousse, vers les Terreaux et le quartier Tolozan. Il n'empêche que cette présentation des sièges d'association permet quelques constatations très intéressantes.

L'agencement des sièges sociaux révèle trois espaces dans le quartier caractérisés par le nombre de sièges qu'ils accueillent : – dans le nord du quartier, autour de la Cour des Voraces (surtout rue Diderot) ; – au sud-est, dans

le périmètre délimité par la rue Vieille-Monnaie et la place Croix-Paquet ; – au bas des pentes, rue des Capucins (surtout entre la place du Forez et la place Croix-Paquet).

En dehors de ces lieux, on trouve des sièges éparpillés en particulier autour de la place du Perron, des rues Pouteau et Vaucanson, Mais ces trois espaces sont d'autant plus remarquables qu'ils sont caractérisés par un type, ou deux, d'associations « d'assistance et philanthropie » et « financières » pour la Cour des Voraces ; « d'arts et loisirs » et « financières » pour la rue Vieille-Monnaie et la place Croix-Paquet ; « d'assistance et philanthropie » et « d'arts et loisirs » pour l'espace Capucins-place Croix-Paquet.

Les associations « corporatives » sont plus diffuses dans l'espace. Si l'on fait le même exercice avec les trois périodes définies, et non plus à partir des quatre catégories d'associations, nous obtenons des espaces qui sont les mêmes que ceux présentés plus haut. Ainsi, à chaque période correspondrait soit un type d'association et un lieu, soit une typologie temps-espace-catégorie associative assez précise.

Le mouvement associatif, à la fin du XIX^e siècle, est particulièrement dynamique dans le bas du quartier (rue Vieille-Monnaie, rue des Capucins, place Croix-Paquet), le quartier des négociants et, à moindre échelle, dans le haut (boulevard de la Croix-Rousse, paroisse St-Bernard). Sa caractéristique est sa concentration ; en effet, il n'est pas rare de voir des associations « voisines de palier ». Autre aspect, il est tourné sur les autres quartiers : le plateau de la Croix-Rousse, le bas des pentes et les Terreaux et le quartier des négociants autour du Griffon et de la place Tolozan. Il est principalement basé sur l'assistance, l'entraide et la philanthropie. C'est l'âge d'or des dames de charité³⁰. Chaque paroisse

à ses œuvres, pour les orphelins, les pauvres, les malades. En réaction, les grands partis politiques ont leur asile, leur soupe populaire, leurs aides aux enfants nécessiteux des écoles républicaines et laïques des quartiers populaires.

Charité chrétienne, associations financières, coopératives et sociétés capitalisantes, telles sont les sociétés types de ce fin de siècle. C'est un mouvement associatif bâti et vécu par des populations distinctes : les négociants et gros fabricants du bas des pentes, les tisseurs de la paroisse St-Bernard, les bourgeois du boulevard de la Croix-Rousse. Cela explique leur situation, leur ouverture sur les autres quartiers : la sociabilité de ces gens-là ne s'arrête pas au pâté de maisons. Il semblerait qu'elle soit plus liée à un réseau de relations et à un sentiment d'appartenance social qu'à un espace, même si son action se base sur un espace défini et limité³¹. L'étude détaillée de certaines associations devrait étayer cette hypothèse.

Le courant associatif du début du XX^e siècle perpétue celui qui l'a précédé. On le retrouve à peu près au même endroit, si ce n'est à la même adresse. C'est le cas au 21, rue des Capucins : en 1884, le Sieur Piaubert, cafetier, prête la salle derrière son établissement à la *Société de prévoyance des ouvriers et ouvrières guimpiers de la ville de Lyon*³². En 1908, cette salle est occupée par le *Sillon lyonnais*³³ (dont le but est « l'éducation et l'instruction démocratique de ses membres et du public »). Parallèlement, ce courant se diffuse, s'étend dans l'espace, principalement dans le centre du quartier, autour de la place du Perron et de la rue Pouteau. C'est aussi durant cette période que les associations « d'assistance et philanthropie » se font moins nombreuses et sont devancées par les associations « d'arts et loisirs ». Il y a

30 - Voir BAYARD (Françoise), CAYEZ (Pierre), *Histoire de Lyon*, Roanne, Horvath, t. 2, 1990, p. 371 à 385.

31 - Michel ROHART dans son étude du quartier de Montchat a remarqué le même phénomène, *Montchat, un quartier lyonnais, 1858-1914, Approche des sociabilités urbaines*, Université Lyon II, maîtrise de géographie et d'histoire urbaine, 1980, p. 165.

32 - ADR 4M525. 1884-?

33 - ADR 4M635. 1908-?

mutation dans le courant associatif, et donc dans les relations de sociabilité : les sociétés sont plus diffuses, moins localisées et sans doute plus impliquées dans le quartier. Elles ne sont plus l'affaire de quelques-uns, de quelques catégories socio-professionnelles.

La troisième période poursuit cette évolution et par rapport au début de la Troisième République, la situation des associations dans l'entre-deux-guerres est totalement différente : la concentration s'amointrit les associations se dispersant dans l'espace, principalement au cœur du quartier. Désormais, le modèle type d'association est une société de sport, isolée dans le quartier. Ce peut être un centre de boxe dont les adhérents vivent dans un périmètre restreint. D'un modèle associatif dirigé vers l'extérieur du quartier, lié à un groupe de personnes se préoccupant de leurs intérêts ou de ceux des défavorisés, on est passé à un modèle basé sur le loisir des classes moyennes. L'évolution du mouvement associatif suit donc l'évolution constatée dans les transformations socio-économiques du quartier. L'univers hérité du XIX^e siècle et de la Fabrique de la soie se décompose pour former une population et un lieu de vie plus diversifiés même s'ils restent dominés par les employés et leur mode de vie et encore marqué par l'héritage des canuts.

Certains lieux restent actifs tout au long de notre période et sont, par là-même, de véritables moteurs de sociabilité : la rue Vieille-Monnaie, où l'on retrouve des sièges d'associations durant les trois périodes ; le 32, de la rue Vieille-Monnaie, qui abrite cinq associations en 60 ans ; le 10, place Croix-Paquet (situé sur le bas de la montée Saint-Sébastien, entre la rue Burdeau et la rue Vieille-Monnaie), le café de M. Bony où se succèdent trois associations ; le 3, rue Rozier, appelé café Bou-

vier en 1911, où l'on trouve trois associations entre 1911 et 1926 ; enfin, le 11, place Croix-Paquet, situé au début de la montée Saint-Sébastien, sur le même angle que le 32, rue Vieille-Monnaie, cité plus haut. Sept associations se succèdent ici.

Fait intéressant à noter, ces lieux très actifs dans le mouvement associatif donnent tous sur la montée Saint-Sébastien (hormis le 3, rue Rozier). Aussi, contrairement à une de nos hypothèses de départ, la montée de la Grande-Côte ne joue pas de rôle primordial dans le mouvement associatif. Elle a pourtant une forte densité d'habitants et est une voie très fréquentée entre les Terreaux et le plateau de la Croix-Rousse. La montée Saint-Sébastien, est, par contre, peu peuplée et moins fréquentée, surtout depuis la mise en service du funiculaire Croix-Paquet à la fin du XIX^e siècle. Le mouvement associatif ne serait donc pas fonction de l'importance du peuplement de la rue ni du flux de la circulation. Il serait plutôt lié aux caractéristiques de sa population et à sa situation dans le quartier et par rapport aux autres entités urbaines voisines. En effet, la montée Saint-Sébastien est ouverte vers des quartiers dynamiques comme les Terreaux ou le quartier Tolozan. Ce qui semble important, à ce stade de l'étude, c'est le rôle des habitants et des quartiers adjacents. L'étude des sociétaires devient indispensable.

UN SOCIÉTAIRE PARTICULIER : LE MEMBRE DE BUREAU

L'analyse des membres des bureaux d'administrations des sociétés s'imposait puisqu'elle permet de travailler sur une plus grande quantité d'associations (46 concernées). Pour la majorité des associations, les archives contiennent la composition du bureau alors que les listes de

membres sont plus rares, surtout après 1901³⁴.

Les associations ont toutes la même organisation, quel que soit leur but : un règlement précise les modalités d'adhésion, le montant des cotisations, le statut des différents membres (actifs, honoraires, etc.), les buts de l'association, son fonctionnement et son administration. Elles ont toujours à leur tête un conseil d'administration composé d'un président, d'un secrétaire, et d'un trésorier, parfois complété par des conseillers, des administrateurs, d'un président d'honneur, d'un vice-président, d'un vice-secrétaire et d'un vice-trésorier. Tous les membres ont été retenus sauf les présidents d'honneur, car le choix du personnage qui remplira cette fonction dépend d'une autre logique, celle de la représentation de la société, ou encore de son attachement à une idéologie politique ou religieuse, d'où le choix fréquent de personnalités telles qu'Édouard Herriot.

Un peu plus de 300 personnes ont été recensées, dont 21 femmes (regroupées en trois associations du début du XX^e siècle). Tous les types d'associations définies plus haut sont ici représentés malgré la supériorité numérique des associations d'arts et loisirs et des corporations. De même, la base de données porte sur les trois périodes avec, cependant, une sur-représentation de la fin du XIX^e siècle et des années 1891 à 1900 qui, à elles seules, regroupent un tiers des membres de bureaux recensés.

La profession n'est indiquée que dans 78,5 % des cas, ce qui est tout de même suffisant pour prétendre les analyser. Un tiers des sociétaires membres de bureaux sont des employés, 15 % des cadres moyens, 14 % des artisans-ouvriers, 13 % des petits commerçants, 10 % des ouvriers et 9 % des négociants et industriels³⁵. Résultats surprenants alors que beaucoup de ces sociétaires font par-

tie d'associations du XIX^e siècle. En effet, plusieurs historiens ont relevé dans leur étude la main mise des classes supérieures sur les bureaux d'administration. Comme Annie Grange dans son étude sur l'arrondissement de Villefranche. Elle précise qu'une des conséquences de la loi de 1901, est d'ouvrir les portes de ces bureaux aux classes moyennes³⁶. Il semble, pour notre quartier et les associations étudiées, que ce mouvement ait eu lieu plus tôt. Cependant, si l'on prend en compte les membres de bureaux des pentes de la Croix-Rousse avant 1900 et le recensement de 1886 cette affirmation d'une certaine démocratisation des administrations de bureaux est à nuancer. En effet, le tableau suivant³⁷ révèle une sur-représentation très nette parmi les membres de bureaux des classes dites supérieures ; négociants, cadres supérieurs, techniciens. En revanche, la supériorité des employés et des petits commerçants apparaît plus modérée. Par contre, les ouvriers-artisans sont véritablement sous-représentés à l'inverse des ouvriers proportionnellement bien présents. Cette comparaison pondère la présence des employés, somme toute peu importante comparativement à leur nombre dans le quartier, à l'inverse des classes aisées sur-représentées dans les membres de bureaux.

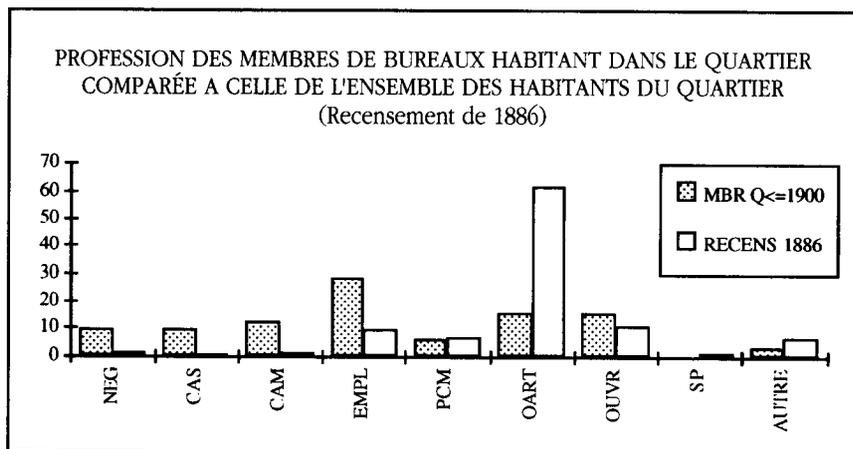
Il s'agit donc d'une sociabilité où, même si les classes moyennes sont importantes, les classes aisées tiennent un rôle primordial. Il ne semble pas qu'à chaque groupe socio-professionnel corresponde un type d'association, si ce n'est une légère propension des classes aisées à appartenir à des associations d'assistance et de philanthropie, contrairement aux employés plus nombreux dans celles d'arts et loisirs. Cela confirme notre hypothèse selon laquelle on peut parler d'une sociabilité variable d'après les types d'associations et les époques.

34 - Contrairement aux attentes, la loi de 1901 n'a pas engendré plus d'archives puisque dès lors, la police administrative a diminué ses contrôles sur les associations.

35 - La nomenclature utilisée est celle mise au point par Jean-Luc PINOL, *Les mobilités de la grande ville*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des sciences politiques, 1991, annexe n° 2.

36 - Annie GRANGE, *op. cit.*, p. 85 à 90.

37 - Obtenu à l'aide d'un échantillon d'un recensement de la population de 1886 (ADR).



NEG : négociants-industriels ; CAS : cadres supérieurs ;
 CAM : techniciens-cadres moyens ; EMPL : employés ; PCM : petits commerçants ;
 OART : ouvriers ou artisans ; OUVR : ouvriers ; SP : sans professions-retirés ;
 AUTRES : manoeuvres, service public, domestiques,...

De même, la comparaison entre lieux de vie et catégories socio-professionnelles ne révèle pas un grand phénomène sociologique excepté pour les employés très nombreux sur les pentes de la Croix-Rousse et, évidemment, les petits commerçants dont le lien entre commerce et association n'a rien de surprenant. Ils sont, plus que toutes autres catégories socio-professionnelles, actifs et « concernés » par leur quartier (qui est souvent celui de leur travail et de leur vie). Mais affinons cette étude des adresses des membres de bureaux.

VIVRE DANS UN QUARTIER : RÉVÉLATEUR DE SOCIABILITÉ ?

La première constatation d'une analyse statistique est l'évidente corrélation entre la localisation du siège de l'association et son aire de recrutement, souvent d'ailleurs perçut dans la dénomination de la société. En effet, 38 % des membres de bureaux des associations recensées habitent dans notre quartier d'étude et 33 % dans le reste du 1^{er}

arrondissement. Viennent ensuite le 4^e arrondissement puis le reste de la ville, surtout le 6^e et le 2^e arrondissement. Il s'agit donc d'une sociabilité de proximité, à aire de recrutement réduite, 85 % des sociétaires habitant dans la presque île. D'ailleurs, si nous regardons rapidement l'adresse des membres de bureau vivant dans le reste du 1^{er} arrondissement, ce sentiment d'une sociabilité géographiquement concentrée s'affirme. La plupart vivent dans les quartiers voisins, le plateau de la Croix-Rousse, et surtout les quartiers du bas des pentes comme les Terreaux, le quartier Tolozan, Saint-Clair, du Griffon. Notons au passage le peu d'implication des quartiers Sathonay et Chartreux, pourtant espaces urbains habités eux aussi par des notables.

Si nous répartissons les membres de bureaux dans le seul quartier d'étude, la disposition géographique obtenue n'est pas sans rappeler celle des sièges sociaux. Effectivement, deux espaces se distinguent par leur nombre de sociétaires : autour de la place Colbert, soit la paroisse Saint-Bernard, et le bas du quar-

tier, englobant les rues Burdeau, Vieille-Monnaie et des Capucins. Bien sûr, d'autres parties du quartier peuvent être distinguées – comme autour de la place du Perron, ou la rue Pouteau –, mais ce sont de grandes rues qui, proportionnellement à leur nombre d'habitants, logent peu de sociétaires membres d'un conseil. De nouveau nous ne pouvons pas faire de corrélation entre nombre d'habitants et nombre de sociétaires. En effet, peu de membres d'associations (qui appartiennent à un conseil) vivent montée de la Grande-Côte, rue Imbert-Colomès ou rue des Tables Claudiennes, qui sont pourtant des rues très peuplées. Par contre, on en trouve plusieurs dans les rues Diderot ou Lemot. Par contre, la relation de cause à effet entre nombre de sociétaires et sièges sociaux est indéterminable.

Déjà nous avons noté l'importance, la singularité de ces deux espaces à travers la géographie des sièges sociaux. Là aussi, il faut préciser à quelle période ils sont particulièrement actifs. La rue Vieille-Monnaie et la rue des Capucins sont un vivier de membres de bureau durant les trois périodes, même si elles le sont de façon plus prononcées à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e. Les sociétaires appartenant à la paroisse St-Bernard sont, eux, très actifs à la fin du XIX^e siècle et durant l'entre-deux-guerres. Pourtant, pendant cette dernière période, le quartier n'abrite pas beaucoup d'associations. Malgré cette petite distinction, il semble qu'il y ait vraiment un rapport entre le siège des associations et les membres des conseils d'administration. Cela est sans doute normal et courant, une association cherchant à se loger au milieu de son périmètre de recrutement. Ces micro-espaces ne releveraient pas du hasard mais bien d'une sociabilité développée et active.

Cette analyse des lieux de vie des membres des associations dessine des espaces précis primordiaux. Ceux-ci sont à petite échelle, loin d'un quartier entier ou d'un arrondissement. Il relève de leurs habitants, de leur position face aux autres quartiers ou micro-espaces. Enfin, ils semblent indépendants les uns des autres. Des temps et des lieux ont été dégagés qui permettent de préciser les évolutions connues par le mouvement associatif des pentes de la Croix-Rousse sous la Troisième République.

Les phénomènes, mis en évidence aux différentes périodes, permettent d'identifier des typologies. A la fin du XIX^e siècle, le modèle type est une association dirigée aussi vers l'extérieur du quartier, liée à des individus qui se rassemblent selon un statut économique et/ou social, dont le but est la défense, ou la promulgation de ses intérêts ou de ceux d'un groupe défini. Il s'agit alors des classes dites aisées, dont la figure type est le négociant appartenant à une société philanthropique. Durant l'entre-deux-guerres, le modèle défini est basé dans le centre du quartier, plutôt restreint dans l'espace et dans ses effectifs, et dont l'objectif est, avant tout, le loisir ou le divertissement. C'est là grande évolution : on assiste à une transition entre une typologie de l'association qui ouvre le quartier au reste de la ville et une nouvelle façon de vivre l'association, et de créer des sociabilités, dans laquelle le quartier est renfermé sur lui-même.

Cette évolution temporelle repose sur une géographie précise et révèle l'importance des micro-espaces dans l'analyse des processus d'évolutions. Ils doivent être pris en compte, non comme simple division spatiale mais comme facteur d'explication des mutations socio-économiques du quartier, des changements de pratiques et de modes de vie et de l'insertion, ou non, du quartier dans

38 - Daniel JALLA
pense que le voisinage
n'est qu'une partie de
la sociabilité. « Le
quartier comme
territoire et comme
représentation : les
Barrières ouvrières de
Turin au début du XX^e
siècle », *Mouvement
Social*, n° 118,
janvier/mars 1982, p.
79-97.

le tissu urbain nouvellement agrandi et ordonné.

Car l'autre apport de cette étude serait de souligner l'importance, pour le chercheur en histoire urbaine, de penser les échelles. Une étude de quartier ne prend sa réelle envergure que rattachée au reste de la ville. A l'opposé, celui-ci ne doit pas être considéré comme un ensemble global immuable. Par exemple, nous avons dégagé dans cette analyse des espaces toujours actifs qui doivent être reconnus comme des « structures permanentes », sorte de « micro-sociétés ». A l'opposé, il ne faut pas restreindre l'espace (de recherche) jusqu'à réduire la sociabilité au seul voisinage³⁸. En effet, l'étude des membres de bureaux nous permet de parler de sociabilité de proximité et de ressemblance, mais seule l'étude de tous les sociétaires pourra déterminer l'échelle des sociabilités tout en continuant à en définir les types dans le temps. Peut-être alors sera-t-il possible de faire une typologie des sociétaires, définie par leur appartenance sociale et géographique à mettre, bien entendu, en relation avec la typologie des mouvements associatifs déterminé. Ainsi, la vie du quartier, son atmosphère, son essence révéleront ou non sa singularité et la sociabilité se dégagera peut-être du carcan du mouvement associatif, le lien de causalité entre ces deux éléments de recherche n'étant pas donné de fait. Cette précaution est indispensable afin d'éviter la confusion entre sociabilité et folklore local, entre réalité historique et mystification d'un passé révolu.